



pension/obligation de la mère en retour

Par **anaskot**, le **30/01/2009** à **14:00**

je verse une pension alimentaire à la mere de mon enfant mais qd je le récupère 1 WE sur 2 ou pour les vacances elle ne me donne aucun vetement de rechange, pas mm un slip. N'est elle pas obligée de me fournir un minimum de vetements?

Par **ardendu56**, le **30/01/2009** à **20:10**

C'est à vous de lui demander, la loi ne fera rien. Mais si elle vous donne des vêtements, avez-vous le réflexe de les rendre ? et de les rendre propres ? Vous pourriez avoir quelques vêtements chez vous et changer l'enfant en arrivant et lui remettre ses vêtements "d'arrivée" pour son retour chez sa mère.

Bien sûr, vous payer une pension alimentaire qui doit servir à l'enfant mais pensez-vous que pour un si petit soucis domestique, vous devez risquer une dispute qui ne sera pas bénéfique à l'enfant ?

Je ne prends pas parti mais pense à l'enfant.

Bien à vous.